

(N<sup>o</sup> 47) Pascal

De dix-neuvième jour du mois de Nivôse  
 l'an Vre de la République, Trois heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Jean-Louis,

né le dix-sept dudit mois, à sept heures du soir,  
 fils de Jean-Louis Pascal, sieur de Long, et de Jeanne-Charlotte  
 Gardel, mariés le trente-deuxième octobre mil sept cent quatre-vingt-  
 deux et demeurant en cette Ville de la Ferté-sous-Jouarre.

L'Enfant a été reconnu du sexe masculin.

Premier Témoin; Hubert Ancellin, oncle maternel de l'enfant à cause de  
 Marie Anne-Sophie Pascal, sa fr., demeurant en cette Ville,  
 profession de Coudrier,  
 âgé de quarante-neuf ans révolus;

Second Témoin; Jean-Victor Lavoisier,  
 demeurant aussi en cette Ville,  
 profession de Sabotier,  
 âgé de trente-sept ans révolus.

Constaté suivant la loi, par nous Marie-Pierre-Charles-Robert Louy-  
 -Requard, l'un des Adjointe à la Mairie de ladite Ville de la Ferté-sous-Jouarre,  
 faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, sur la réqui-  
 sition à nous faite par ledit Jean-Louis Pascal, père de l'enfant:

et, lecture faite du présent acte, lesdits requérant et témoins  
 ont signé avec nous; le requérant a déclaré ne savoir signer. /  
 rayé trois mots inutiles.

*H. Ancellin* *Lavoisier*  
*M. P. Requard*